

UATR - Conseils pratiques

Merci de prévoir pour votre séjour temporaire les éléments ci-dessous :

Une trousse de toilette comportant :

- Savon ou gel pour la douche
- Shampoing
- Déodorant /eau de toilette/parfum
- Brosse à dents et dentifrice
- Boîte pour prothèses dentaires
- Brosse à cheveux/peigne
- Pour les hommes : nécessaire à rasage

Des vêtements en quantité suffisante, 1 paire de chaussons et chaussures, manteau selon saison.

Votre traitement médicamenteux (dans les boîtes d'origine) pour toute la durée du séjour et une ordonnance en cours.

Votre chaise roulante, même si utilisation occasionnelle et votre déambulateur ou votre canne.

Des protections contre l'incontinence (si nécessaire) pour toute la durée du séjour.

N'oubliez pas d'avertir les prestataires de service à domicile (IMAD et autres...) ainsi que le foyer de jour de votre séjour en UATR.

Le transport du domicile à l'EMS et vice-versa est organisé par vos soins. Le bénéficiaire doit être accompagné à son arrivée et à son retour au domicile.